



HAL
open science

L'invention de la noblesse en Haute-Allemagne à la fin du Moyen Âge. Contribution à l'étude de la sociogenèse de la noblesse médiévale

Joseph Morsel

► **To cite this version:**

Joseph Morsel. L'invention de la noblesse en Haute-Allemagne à la fin du Moyen Âge. Contribution à l'étude de la sociogenèse de la noblesse médiévale. Jacques Paviot, Jacques Verger. Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp.533-545, 2000. halshs-00290037

HAL Id: halshs-00290037

<https://shs.hal.science/halshs-00290037v1>

Submitted on 24 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'invention de la noblesse en Haute-Allemagne à la fin du Moyen Âge. Contribution à l'étude de la sociogenèse de la noblesse médiévale*

Le tout est toujours autre chose que la simple somme de ses parties.
(Fritjof Capra)

« Noblesse » fait partie de ces termes familiers qui nous viennent du Moyen Âge et qui, désignant une réalité sociale qui a disparu de nos républiques, est l'objet d'usages métaphoriques¹ qui contribuent eux-mêmes à leur ôter plus encore leur caractère historique. Le même phénomène s'observe avec le terme allemand *Adel*, de même que son usage à peu près automatique par des médiévistes dès qu'ils se trouvent en présence d'un groupe d'individus occupant de façon plus ou moins monopolistique des fonctions politiques et/ou militaires dans un appareil d'État, si rudimentaire soit-il. Là me paraît être le problème majeur, c'est-à-dire dans le fait d'employer les termes *Adel* ou « noblesse » dès lors qu'on est en présence de personnes considérées ou désignées comme « des nobles » (*Adligen*). Il ne s'agit pas là d'un simple jeu de mots, mais bien plutôt d'un véritable problème sociologique qui consiste à inférer de l'existence constatée de « nobles » celle d'une catégorie sociale nommée « noblesse », comme si le groupement des individus nobles n'était pas un processus de [534] production sociale, mais un phénomène naturel de concentration en vertu de propriétés communes et spécifiques (« qui se ressemble s'assemble ») ; comme si le groupe était une « chose » naturelle définie par son contenu et/ou des propriétés intrinsèques ; comme si le groupe ne déterminait pas une partie des propriétés de ses éléments ; bref comme si le tout n'était que la somme de ses parties².

C'est cet effet par lequel le groupe se donne et est crédité d'une apparence quasiment naturelle qu'il m'importait de déconstruire. Ma démarche a consisté à examiner tout d'abord l'évolution des rapports construits par les sources entre « les nobles » (quels qu'en soient les modes de désignation) et « la noblesse » (*nobilitas* ou *adel*) puis, au vu des surprenants résultats de l'analyse lexicale, à examiner de la même manière les variations au sein de divers systèmes sémiotiques construisant les identités sociales (anthroponymie, sigillographie, héraldique, iconographie), enfin à tenter d'articuler le tout avec l'évolution des divers rapports sociaux dans lesquels étaient engagés les aristocrates étudiés.

* Une première version de ce texte a été présentée lors du séminaire de Mme Autrand et M. Contamine à l'E.N.S. de la rue d'Ulm en mai 1999. Je tiens à remercier encore ici les deux organisateurs de m'avoir ainsi donné la possibilité de synthétiser et d'articuler certaines de mes recherches de ces dernières années, parues le plus souvent en allemand. M. Contamine étant l'un des rares médiévistes français à les avoir régulièrement suivies et soutenues, cette synthèse se veut être aussi celle d'une décennie de discussions encourageantes, ainsi que l'expression de ma sincère reconnaissance.

1. Cf. par exemple Pierre BOURDIEU, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989, où « noblesse » renvoie à « un groupe séparé, et sacré » (p. 102), caractérisé par une situation de « monopole » social dont la reconnaissance fonde la noblesse (p. 110 : « Le monopole, lorsqu'il est reconnu, se convertit en noblesse »). Ceci semble indiquer que le terme appartient désormais aux taxinomies sociologiques, théoriquement utilisables pour décrire des ensembles de propriétés sociales indépendamment des usages lexicaux par lesquels on les désigne couramment à leur époque.
2. Pour ce qui est de l'arrière-plan sociologique de cette inquiétude, je me contenterai de renvoyer à la remarquable étude de Luc BOLTANSKI, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982, ainsi qu'à ma contribution « Die Erfindung des Adels. Zur Soziogenese des Adels am Ende des Mittelalters – das Beispiel Frankens », *Nobilitas. Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa*, Otto Gerhard Oexle et Werner Paravicini (dir.), Göttingen, 1997, p. 327-330. J'ai déjà eu l'occasion d'insister sur l'importance de l'écart entre « nobles » et « noblesse », dont la négligence explique une partie des apories du discours historien sur la crise de la noblesse allemande à la fin du Moyen Âge : « Crise ? Quelle crise ? Remarques à propos de la prétendue crise de la noblesse allemande à la fin du Moyen Âge », *Sources. Travaux historiques*, 14 (1988), p. 31-33.

Une nouvelle sémantique sociale

Changements lexicaux

Le corpus des notions relatives aux nobles ou à « la noblesse » constitué lors de mes recherches sur l'espace social des Thüngen, de petits nobles franconiens de la fin du Moyen Âge³, a été complété, systématisé et précisé à l'aide des recueils publiés de sources franconiennes, de glossaires médiévaux, de dictionnaires historiques de la langue allemande, de tables des concordances d'œuvres littéraires et de sources narratives⁴, et enfin soumis à un comptage statistique simple. Le résultat le plus marquant en est l'apparition somme toute tardive (v. 1420-1440) du mot *adel* au sens de groupe. L'étymon *adal* est certes ancien, mais il désigne la naissance (implicitement haute). Le moyen-haut-allemand *adel* désigne quant à lui « la noblesse » uniquement en tant que qualité morale ou sociale d'une personne, d'un acte ou d'un objet, du moins jusque vers 1420-1440, situation que l'on retrouve également avec le latin *nobilitas*, employé lui aussi le plus souvent accompagné d'un génitif – l'usage du terme pour désigner un groupe étant exceptionnel et lié à la reprise d'auteurs antiques, chez lesquels ce sens collectif existait. Les formes plurielles, quant à elles, ne concernent jamais que l'une ou l'autre des composantes de l'aristocratie : les princes, les comtes, les sires, les chevaliers, etc., tandis que [535] la forme « les nobles » n'apparaît pour ainsi dire jamais – sauf quelques occurrences en latin – avant la première moitié du XV^e siècle : « noble » est avant tout un adjectif.

Adel au sens de groupe remplace l'énumération « les princes, comtes, sires, chevaliers et écuyers » peut-être au cours des années 1420, en tout cas de manière courante seulement à partir des années 1430-1440. La généralisation, dans toute la société, de ce nouvel usage lexical procède d'abord d'une volonté de désigner une telle collectivité (princes, comtes, etc.), qui se manifeste apparemment à la fin du XIV^e siècle lors de la mobilisation de vastes réseaux féodaux contre de grandes liges urbaines. La substitution de *der adel* à l'énumération antérieure paraît d'ailleurs s'être faite dans le cadre d'un même rapport d'antagonisme aux villes (elles-mêmes subsumées sous un collectif, *die stet*) dans les années 1430-1440. Mais ce qui est nouveau, c'est l'adoption d'une notion homogénéisante, le singulier *der adel*, peut-être à la suite d'une forme intermédiaire (attestée dans les années 1420), *die von adel*, « ceux de noblesse », c'est-à-dire ceux qui sont nobles – l'adjectif *edel* (« noble ») s'étant étendu au cours du XIV^e siècle à tous les niveaux de l'aristocratie féodale, du prince à l'écuyer, alors que dans la première moitié du XIV^e siècle encore, seuls les princes, comtes et sires étaient dits *edel*.

On a ainsi affaire à un processus complexe, qui présente d'une part un aspect d'homogénéisation (action collective contre les liges urbaines, diffusion du prédicat *edel*, adoption du collectif singulier *der adel*), d'autre part une dimension de démarcation vers l'extérieur, en particulier vis-à-vis des villes. Conséquemment, « être noble » change de signification : on observe d'un côté l'effacement des expressions évoquant spécifiquement la naissance (*zum schild/zum wappen geboren*), qui disparaissent dans la première moitié du XV^e siècle ; inversement, on note à partir des années 1430-1440 la domination massive, à côté de très rares occurrences de *edelmann* (« gentilhomme »), des expressions *einer vom adel* (« un [homme] de la noblesse ») – au pluriel *die vom adel* – pour désigner le(s) noble(s) sans distinction de rang. Le caractère noble ne découle ainsi plus de la naissance individuelle, mais de l'appartenance au groupe nobiliaire, nommé *adel* : être noble serait désormais, à partir des années 1430 environ, moins une affaire de lignée que de positionnement au sein de la noblesse. Il importe de souligner expressément que l'on a affaire ici à un *discours* sur l'appartenance sociale, et non à une *pratique* de reproduction sociale : il ne s'agit pas de nier que l'hérédité ait joué un rôle – simplement, la naissance *dans la noblesse* évacue toute référence à la lignée, ou plus exactement à la *filiation*, parmi les critères d'appartenance à « la

3. Cf. mon livre *La Noblesse contre le prince. L'espace social des Thüngen à la fin du Moyen Âge (Franconie, ca. 1250-1525)*, Stuttgart, 2000, tableau 27 (qui corrige une erreur d'impression du tableau publié dans mon article « Die Erfindung... », p. 318).

4. Cf. le détail dans mon article « Die Erfindung... », n. 21-25.

noblesse »⁵. C'est pour tenter de préciser la forme de ce positionnement que je me suis tourné vers les autres modes de désignation ou d'identification des nobles.

[536] *Changements funéraires*

Ayant affaire à la genèse d'une catégorie sociale (sociogénèse), les représentations funéraires constituent un champ d'étude incontournable⁶. Ces représentations sont en effet destinées à la commémoration des défunts – or, les travaux de médiévistes allemands ont particulièrement bien mis en valeur le caractère constitutif de la commémoration (*Memoria*) dans la formation et l'entretien des groupements sociaux.

En ce qui concerne les tombes de femmes (non princières), le phénomène le plus marquant est l'apparition au XIV^e siècle de l'identité de naissance de la femme mariée, qui n'était antérieurement identifiée que par rapport à son mari (sur l'image comme sur la légende). Vers 1360, on trouve désormais des plaques tombales associant armoiries du père et armoiries de l'époux ; vers 1380, on peut même trouver associés les deux écus des père et mère de la femme mariée avec les deux écus des père et mère de son époux – mais il s'agit toujours d'une figuration héraldique de l'alliance matrimoniale de la femme elle-même. En revanche, vers 1400-1410, les armoiries du mari tendent à disparaître complètement, et les quatre écus – qui encadrent aux coins une statue en pied de la défunte – sont désormais ceux des quatre aïeuls de la femme : son statut de femme mariée et le nom de son époux sont abandonnés à la seule légende. Il s'agit là du modèle définitif de représentation des femmes nobles sur leur tombeau, la suite n'ayant modifié que le nombre (croissant) des écus figurés.

Chez les hommes, l'évolution a été plus lente : la représentation funéraire la plus courante, dès le XIII^e siècle, a longtemps été celle d'un écu armorié accompagné d'une légende, écu qui est coiffé au XIV^e siècle d'un heaume orné d'un cimier, le tout étant encadré à la fin du XV^e siècle par les écus armoriés des aïeuls du défunt, disposés aux quatre coins. À cette époque-là, toutefois, l'écu armorié et timbré n'est plus qu'une exception : la quasi-totalité des tombeaux présentent en effet des statues en pied des défunts, qui dominent numériquement dès le XIV^e siècle. Ces statues sont longtemps accompagnées du seul écu paternel et du cimier. Les quatre écus en coin semblent n'apparaître qu'au milieu du XV^e siècle et ne se généralisent qu'à partir des années 1490.

Pour comprendre le sens de cette évolution, il faut tenir compte des discours aristocratiques sur les armoiries au XV^e siècle : l'écu armorié ne figure pas un individu, mais un *Geschlecht* (« lignage »), qui peut aussi être appelé métonymiquement *schild* (« écu »). D'ailleurs, le système des brisures, écartelés, etc., qui sert en France à personnaliser les armoiries familiales, n'est pas utilisé. Les quatre écus figurent donc moins quatre aïeuls que quatre *Geschlechter* – ce qui signifie que le défunt est moins présenté comme le descendant de quatre personnes que comme le produit d'alliances matrimoniales entre quatre *Geschlechter*. Cette dimension de l'alliance est d'ailleurs soulignée explicitement sur certains tombeaux, sur lesquels les écus des *Geschlechter* alliés par mariage sont reliés par des tiges ou des branchages, censés représenter la relation de *caritas* fondée par le mariage.

[537] La figuration armoriée des quatre aïeuls est ainsi à chaque fois la représentation d'un mini-réseau matrimonial – et c'est ainsi encore une fois la dimension de la filiation qui est mise au second plan par l'iconographie funéraire, structurée avant tout par la dimension matrimoniale. La généralisation des quatre écus dans la seconde moitié du XV^e siècle me paraît alors pouvoir être interprétée comme le signe de ce que cette aristocratie qui, dans le

5. Il faut noter que si un individu peut être identifié soit comme « un [homme] de la noblesse » (*einer vom adel*) ou comme « un [homme] du lignage X » (*einer aus dem geschlecht X*), jamais on ne rencontre une combinaison des deux modes d'appartenance, comme si l'appartenance à la noblesse et l'appartenance au lignage étaient exclusifs l'un de l'autre – non pas du point de vue pratique, mais des structures discursives. Conséquemment, les chartes sont les textes dans lesquels on parle le plus fréquemment du *Geschlecht*, mais jamais (!) de l'*Adel*, qui n'apparaît que dans des textes qui présentent une dimension narrative poussée (correspondances, chroniques, fictions) : cf. mes articles « Die Erfindung... », n. 15 et 77, et « Das Geschlecht als Repräsentation. Beobachtungen zur Verwandtschaftskonstruktion im fränkischen Adel des späten Mittelalters », *Die Repräsentation der Gruppen. Texte, Bilder, Objekte*, Andrea von Hülsen-Esch et Otto Gerhard Oexle (dir.), Göttingen, 1998, p. 270.

6. Pour le détail et l'iconographie de ce qui suit, cf. mes articles « Das Geschlecht... », p. 281-284, et « La noblesse dans la mort. Sociogénèse funéraire du groupe nobiliaire en Franconie (XIV^e-XVI^e s.) », *Autour des morts. Mémoire et identité (Actes du colloque de Rouen, 19-21/11/1998)*, Françoise Thélamon (dir.), sous presse.

même temps, est désormais nommée *der adel*, se considère comme un ensemble de combinaisons matrimoniales, comme l'intégration matrimoniale de *Geschlechter*. Ce sont les femmes qui, les premières, ont commencé à manifester la logique matrimoniale au cœur de la représentation de l'identité nobiliaire, et ce dès avant la lexicalisation du groupe nobiliaire, tandis que les hommes sont restés plus longtemps attachés à une représentation plus axée sur le *Geschlecht*.

Un autre changement funéraire significatif est celui du vêtement, cette fois prioritairement chez les hommes : les femmes sont représentées avec un vêtement (qui s'adapte à l'évolution de la mode) et un chapelet ne présentant aucune différence notable vis-à-vis des femmes de la bourgeoisie à la fin du XV^e comme au début du XIV^e siècle⁷. Chez les hommes se met en place une distinction nette entre les hommes nobles et les simples bourgeois, les nobles étant à la fin du XV^e siècle en armure et les bourgeois en habit « civil », alors qu'au début du XIV^e siècle, aucune différence n'était perceptible entre les deux catégories : tous étaient armés et avaient heaume et écu, seule la légende avec le patronyme et le terme *civis* permettait de distinguer – et encore les deux choses étaient-elles singulièrement imprécises⁸. On assiste ainsi à une « démilitarisation » de la figure du bourgeois – y compris du point de vue citadin.

D'autre part, l'armement et l'armure évoluent certes en fonction de la technique militaire, mais il faut surtout noter l'apparition de la lance de joute à la fin du XIV^e siècle et surtout, à la fin du XV^e siècle, des heaumes de joute ou de tournoi ainsi que des armures d'apparat. Les hommes se font ainsi moins représenter comme des guerriers que comme des jouteurs ou « tournoyeurs ». Or, la participation au tournoi devient à partir des années 1430 un enjeu dans la démarcation entre nobles et citadins. Ainsi, les hommes sont chargés de réaliser, par leurs attributs vestimentaires, la distanciation vis-à-vis des citadins qu'on a pu observer également du point de vue lexical, et ce d'autant plus qu'un très grand nombre de ces tombeaux se trouvent dans des églises urbaines ouvertes à tous.

[538] *Changements sigillographiques*

Une dissymétrie entre hommes et femmes s'observe également au niveau des sceaux⁹ : du XIII^e au XV^e siècle, les sceaux masculins présentent exclusivement des écus armoriés, des heaumes à cimier ou des écus timbrés, c'est-à-dire des représentations considérées comme des métonymes du *Geschlecht* : outre *schild*, comme on l'a vu, *helm* (« heaume ») est un synonyme de *geschlecht*. Les hommes sont ainsi purement identifiés, par la légende comme par l'image, comme les produits de leur *Geschlecht* – donc, dans la logique discursive signalée, pas de l'*Adel*, puisque l'appartenance à l'un ou à l'autre est discursivement exclusive.

Chez les femmes, en revanche, on observe une évolution nette : à des sceaux où la femme est désignée uniquement par rapport à son mari (avec les armoiries et le patronyme de l'époux) succèdent, dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, des représentations « mixtes », soit dans l'image (représentation de deux écus : le père et l'époux de la femme, en général tenus par une figure féminine), soit dans l'économie d'ensemble (armoiries du père seul, légende avec le patronyme du mari). Dans le même temps, on observe aussi l'apparition de sceaux de femmes mariées purement « paternels » (c'est-à-dire sans aucune référence au mari dans la légende ou les armoiries). Ce dernier type de sceau devient dominant vers 1400.

La femme mariée est ainsi (re)passée, toujours de manière discursive, du *Geschlecht* de son mari au *Geschlecht* de son père, parfois après une phase mixte. Au XV^e siècle, mari et femme scellent donc de manière radicalement différente en pratique (sceaux complètement

7. La seule différence entre la représentation des femmes des deux catégories sociales en question réside apparemment dans le nombre des écus armoriés, les femmes nobles en ayant quatre au contraire des femmes de la bourgeoisie, qui ne présentent que celui de leur père. Les prédicats donnés par la légende (« honorable », etc.) diffèrent également peu, voire pas du tout, d'une catégorie à l'autre.

8. *Civis* est alors encore un terme signalant une activité de gouvernement urbain, y compris au service du seigneur – donc utilisé également pour cette aristocratie de service que sont les ministériaux : cf. Ernst SCHUBERT, *Die Landstände des Hochstifts Würzburg*, Würzburg, Ferdinand Schöningh, 1967, p. 36. Sur l'absence généralisée de coupure nette encore au XIV^e siècle entre « nobles » et « bourgeois », du point de vue parentélaire comme du mode de vie, cf. mon article « La noblesse et les villes à la fin du Moyen Âge. Nouvelles perspectives de recherche », *Bulletin d'information de la Mission Historique Française en Allemagne* 32 (juin 1996), p. 35-37, 45.

9. Pour le détail et l'iconographie de ce qui suit, cf. mes articles « Das Geschlecht... », p. 273-277, et surtout « Personal Naming and Representations of Feminine Identity in Franconia in the 13th and 14th Centuries », *Anthroponomy and Family Structures in the Middle Ages*, Monique Bourin et Georges Beech (dir.), Kalamazoo, sous presse.

différents), mais identique dans le principe (sceaux avec les armoiries et le nom du *Geschlecht*), comme si l'identité de naissance était devenue imprescriptible. Or, il faut bien observer que cette valorisation de la filiation par le sceau se réalise sur un type de document très particulier, la charte, qui sert avant tout à légitimer des transferts de biens et pouvoirs, c'est-à-dire à configurer l'héritage futur, et qui ne prétend jamais se rapporter à l'*Adel*¹⁰.

Changements anthroponymiques

Là encore, on observe une évolution complexe des pratiques anthroponymiques¹¹. Toutefois, ce changement est encore une fois plus spécifiquement féminin. Le XIV^e siècle se caractérise par un usage restreint des patronymes des épouses (sauf en cas d'hypergamie masculine) : en effet, les textes les désignent le plus souvent comme « [nom de baptême], épouse de... » (ou « veuve de... »). Vers 1400-1410 en revanche (c'est-à-dire au moment où se met en place la figuration funéraire de la défunte avec les écus de ses quatre aïeuls), les chartes (suivies [539] plus tard par les textes narratifs) commencent à désigner dorénavant les femmes mariées à l'aide d'un système triple associant le nom de baptême, le patronyme du mari et le « nom de jeune fille » (par exemple, en 1402, *Anna von Reinstein, geboren von Adelsheim*, « Anna von Reinstein, née von Adelsheim »). Ce modèle anthroponymique féminin est devenu systématique par la suite.

Du point de vue anthroponymique, les femmes apparaissent ainsi bel et bien comme les points d'articulation de deux parentèles, ou plutôt là encore de deux *Geschlechter* – *name* (« nom ») étant au XV^e siècle un autre synonyme de *geschlecht*. Pour ce qui est des hommes, on peut inversement observer une concentration sur le seul patronyme, après un léger flottement à la fin du XIV^e siècle. C'est donc la femme qui est chargée de manifester l'articulation matrimoniale des *Geschlechter*, dont la spécificité est dans le même temps soulignée par le caractère désormais imprescriptible de l'identité de naissance. Que cela se produise en premier lieu dans les chartes est particulièrement significatif : étant donné leur fonction d'affirmation à l'encontre d'autres seigneurs, cette articulation matrimoniale explicite montre qu'il existait un impératif catégorique que devait respecter la structuration de l'aristocratie : la préservation des intérêts des lignées d'héritiers (auxquelles le *Geschlecht* fournissait une représentation et un discours mobilisateur). L'ensemble texte-sceau, tout comme l'ensemble légende-figure sur les tombeaux féminins, manifeste ainsi à la fois le renforcement d'une représentation de l'appartenance parentale en terme de *Geschlecht* – et la valorisation de l'articulation matrimoniale, par les femmes, des *Geschlechter* entre eux.

Tout se passe donc comme si durant le deuxième tiers du XV^e siècle s'était mis en place un discours nouveau, construisant un groupe aristocratique nommé *adel* dans lequel les nobles de tout rang, indépendamment de leur identité de naissance, se trouveraient côte-à-côte, unis plus ou moins directement par des liens matrimoniaux (valorisés notamment par les femmes mais aussi sur les tombeaux nobiliaires) et par une même pratique du tournoi. Apparemment, la sociogenèse du groupe nommé *adel* passerait aussi par le relatif effacement *discursif* des manifestations de l'appartenance au *Geschlecht* – alors qu'au XIV^e siècle la force du discours sur l'appartenance au *Geschlecht* s'était traduite par la multiplication de termes métonymiques, l'apparition du nom et des armoiries du père dans les textes, sur les sceaux et sur les tombeaux féminins et la concentration de l'identification des hommes sur une représentation en tant que membres du *Geschlecht* de leur père. Ceci à la fois rend logique l'absence d'expressions combinant *adel* et *geschlecht* et doit tout de même être modéré par l'observation de ce que la conception de « la noblesse » semble avoir été celle d'une chaîne matrimoniale de *Geschlechter* – et non d'une chaîne matrimoniale d'individus nobles. Tout ceci impose alors de comprendre les raisons de ces changements, et notamment cette articu-

10. Cf. *supra*, n. 5. Sur la fonction principielle des chartes d'affirmation de prérogatives sur des biens et pouvoirs, et donc la construction du patrimoine à l'encontre d'autres appétits, cf. la belle étude de Roger SABLONIER, « Schriftlichkeit, Adelsbesitz und adlige Handeln im 13. Jahrhundert », *Nobilitas...*, p. 67-100.

11. Cf. mes articles « Changements anthroponymiques et sociogenèse de la noblesse en Franconie à la fin du Moyen Âge », *Génèse médiévale de l'anthroponymie moderne, III : Enquêtes généalogiques et données prosopographiques*, Monique Bourin et Pascal Chareille (dir.), Tours, 1995, p. 89-119 ; « Die Erfindung... », p. 350-351 ; « Das Geschlecht... », p. 278 et n. 51 ; et « Personal Naming... », *passim*.

lation particulière du *Geschlecht* et de l'*Adel*, l'importance impartie au tournoi et le caractère central de l'alliance matrimoniale.

[540] La force sociale des discours et représentations

Le contexte : l'organisation collective de l'aristocratie contre le prince

Les XIV^e et XV^e siècles en Haute-Allemagne sont marqués par une multiplicité de phénomènes d'organisation collective de l'aristocratie féodale (des comtes de rang princier à de petits écuyers) face aux princes locaux¹². On assiste ainsi à la formation de ligues nobiliaires (*Einnungen*) à partir des années 1390, à la multiplication au XV^e siècle des pareries châtelaines (*Ganerbenburgen*, associant parfois plusieurs dizaines de nobles pariers dans un château dont ils se partagent non seulement les pouvoirs seigneuriaux mais aussi l'usage militaire et qu'ils gèrent de manière communautaire), enfin à des rassemblements lors de diètes (*Versammlungen* ou *Tage*, au cours desquelles étaient discutés les problèmes courants relatifs aux rapports de forces locaux, face aux princes, et pouvaient déboucher sur l'élaboration de doléances adressées à l'empereur) à partir des années 1480.

Les « sociétés de noblesse » (*Adelsgesellschaften*), organisées de façon communautaire et égalitaire, non polarisées sur un prince comme le sont les ordres de chevalerie sont toutefois l'une des réalisations les plus originales de la Haute-Allemagne. Les plus anciennes et importantes sont celle des *Fürspänger*, en Franconie, fondée en 1392, et celle « à l'Âne » (*mit dem Esel*) en Palatinat, qui remonte aux années 1387-1397¹³. Ces sociétés prennent en charge une pratique qui s'avère de plus en plus cruciale dans la définition de l'*Adel* : le tournoi, dont l'accès est restreint à ceux qui ont quatre aïeuls nobles¹⁴ et qui devient à la fin du XV^e siècle synonyme de l'accès aux chapitres cathédraux exclusivement nobles. Cette pratique exclusive du tournoi culmine avec l'organisation, à partir de 1479, des « tournois des quatre nations » (*Vier-Lande-Turniere*) en Haute-Allemagne (Franconie, Souabe, région rhénane moyenne et supérieure, Bavière), principalement à l'instigation des sociétés de noblesse.

L'organisation de ces tournois a été l'occasion d'une floraison de textes (ordonnances, invitations, listes de participants, correspondances) du plus haut intérêt pour la compréhension du discours nobiliaire. On ne s'étonnera guère d'y retrouver les femmes investies d'une fonction rituelle hautement significative : ce sont elles qui (informées par les hérauts) sélectionnent [541] les participants aux tournois – et apparaissent donc comme un facteur-clé d'accès à la noblesse. De même, l'exclusion du tournoi était symboliquement manifestée par le renversement par celles-ci du heaume coiffé du cimier – donc par une forme d'humiliation, par les femmes, de signes identitaires du *Geschlecht*, comme si l'on sanctionnait le *Geschlecht* d'être mal intégré à l'*Adel*. Par ailleurs, les femmes interviennent de nouveau à la fin du tournoi, lors du bal, présenté dans les ordonnances comme une récompense de la participation correcte au tournoi : ceux qui ont eu de mauvais gestes ou ont transgressé d'une autre manière les règles définies par les ordonnances sont exclus de la compagnie avant le bal, leur heaume étant détruit à la hache par une femme, là encore. Ceux qui se retrouvent au bal ont donc passé avec succès toutes les épreuves de qualification et sont donc de vrais nobles – ils sont alors engagés dans un rituel de danse qui n'est rien d'autre qu'une métaphore matrimoniale, une alliance symbolique, temporaire et tournante, qui vient compléter l'homogénéisation matrimoniale de la noblesse.

12. On trouvera le détail des indications bibliographiques pour chacun de ces phénomènes dans mon article « Die Erfindung... », n. 36-41, ainsi que dans *La noblesse...*, chapitre 8.

13. Cf. Andreas RANFT, *Adelsgesellschaften. Gruppenbildung und Genossenschaft im spätmittelalterlichen Reich*, Sigmaringen, 1994, à qui l'on doit la notion d'*Adelsgesellschaft*, ainsi que mon compte-rendu dans *Francia* 23/1 (1996), p. 353-357.

14. Il importe de souligner combien le décompte en quartiers de noblesse fait dériver le caractère noble de chacun de son intégration matrimoniale dans le groupe noble, tandis que le décompte en degrés, tel qu'il se met en place en France, insiste sur l'ancienneté (en nombre de générations) de la noblesse, dans laquelle « suivre les guerres du prince » joue un rôle essentiel, donc l'ancienneté du service. De façon rigoureusement logique, les ordonnances sur le tournoi de la fin du XV^e siècle excluent aussi ceux qui, quoique nobles de quatre quartiers, épousent des femmes non nobles (cf. mon article « Le tournoi, mode d'éducation politique en Allemagne à la fin du Moyen Âge », *Éducation, apprentissages, initiation au Moyen Âge (Actes du 1^{er} colloque international de Montpellier, novembre 1991)*, *Les Cahiers du C.R.I.S.I.M.A.*, 1, 1993, p. 324) : c'est bien le signe de ce que l'appartenance à la noblesse est plus fonction de l'intégration matrimoniale que de la filiation noble.

On observe donc une intense activité collective à partir des années 1390, probablement stimulée par les princes eux-mêmes dans leur lutte contre les ligues urbaines de Haute-Allemagne à partir de la fin des années 1380. En tout cas, cette organisation collective intense permet aux nobles d'apparaître groupés face au prince lorsque, à partir des années 1400, il entend taxer leurs hommes à son profit. Ensuite, on a l'impression d'une collectivité aristocratique qui s'organise et se structure peu à peu face aux princes et aux villes au cours du XV^e siècle, ce qui lui permet d'agir de manière assez efficace si l'on considère sa victorieuse opposition au *Gemeiner Pfennig* imposé par l'empereur en 1495 et théoriquement levé par les princes territoriaux.

L'articulation des changements sémiotiques et de l'organisation collective

Adel n'apparaît ni dans le contexte des ligues ni dans celui des pareries châtelaines. Leurs dates d'apparition ne jouent aucun rôle, puisque les sociétés de noblesse elles-mêmes apparaissent antérieurement au terme *adel*, dont elles sont l'un des « laboratoires sociogénétiques » principaux. Ces deux formes d'organisation, qui ont en commun d'être spécifiquement orientées vers la défense solidaire contre les menaces extérieures, ne prennent en compte que leurs composantes mêmes, nommément désignées, et ne prétendent pas incarner un ensemble global et transcendant les intérêts des membres.

Adel, inversement, ne prétend pas désigner telle ou telle fraction de l'aristocratie, définie en fonction des nécessités du moment, mais toute l'aristocratie : hors d'elle, point de supériorité laïque. Les chroniques urbaines qui présentent vers 1450 le grand conflit entre les villes franconiennes menées par Nuremberg, d'une part, et l'aristocratie mobilisée par le margrave de Brandebourg-Ansbach, d'autre part, décrivent le conflit en terme d'une opposition des villes (*die stet*) et la noblesse (*der adel*), terminologie bipolaire adoptée également par le parti margravial au moins lors des négociations de paix. De même, les textes qui accompagnent la réorganisation des tournois à la fin des années 1470 à l'instigation des sociétés de noblesse insistent très clairement sur l'appartenance des princes à la noblesse. Inversement, les textes émanant des princes et à destination de l'aristocratie ou des autres [542] princes montrent qu'ils considéreraient ne pas appartenir à la noblesse, au-dessus de laquelle ils prétendaient se tenir et dont ils affirmaient être les protecteurs. Toutefois, lorsque le prince avait besoin du reste de l'aristocratie, il insistait alors moins sur sa protection que sur sa proximité de la noblesse, voire laissait entendre son appartenance à celle-ci.

Le seul critère reconnu de différenciation interne de « la noblesse » était celui des titres (prince, comte, sire, chevalier, écuyer), que l'on prenait en compte – une homogénéisation poussée jusqu'à les ignorer aurait entraîné l'échec du processus intégrateur, car elle aurait remis en cause ce que les *Geschlechter* s'efforçaient précisément de maintenir, on va le voir, à savoir la configuration spécifique du pouvoir seigneurial de chacun. Par ailleurs, « la noblesse » était certes considérée comme abritant des « pauvres » et des « riches », mais il s'agissait là moins de la reconnaissance des différences matérielles concrètes au sein du groupe que de l'affirmation du caractère englobant et homogénéisant de la noblesse¹⁵ : « riches et pauvres », c'est-à-dire quelles que soient les inégalités matérielles, appartiennent à la noblesse pourvu qu'ils s'efforcent de se conformer aux normes définies notamment à l'occasion des « tournois des quatre nations ». Être noble consiste non en un « avoir », mais en un « être » particulier, une manière d'être, ce qui conduit à rejeter les différences matérielles concrètes hors de la constitution de l'*Adel* – d'où des mesures très précises de limitation du luxe lors des tournois.

Le discours qui construit l'*Adel* reste, on l'a vu à plusieurs reprises, parallèle à celui qui, à la même époque, construit le *Geschlecht*, doté d'instruments de représentation (nom, armoiries, cimiers, en attendant, au XVI^e siècle, des représentations de la continuité lignagère sous forme d'arbres généalogiques et de chroniques) et inséré dans les règles de succession féodales qui deviennent les règles fondamentales étant donné la « féodalisation » massive des alleux au XV^e siècle. Ce discours et ces règles de succession montrent très clairement que le

15. Sur le sens de la figure du « pauvre » noble, cf. ma contribution « Adel in Armut – Armut im Adel ? Beobachtungen zur Situation des Adels im Spätmittelalter », *Armut im Mittelalter*, Otto Gerhard Oexle (dir.), *Vorträge und Forschungen*, à paraître.

Geschlecht était une forme de représentation au nom de laquelle on tendait à assurer, dans un système de parenté fondamentalement cognatique, la transmission en ligne masculine de certains biens et pouvoirs essentiels à la reproduction de la puissance seigneuriale¹⁶. Le discours sur le *Geschlecht* aboutit ainsi à l'affirmation du caractère infrangible des droits des *Geschlechter*, que l'on connote par ailleurs à la pratique de la guerre : ce sont les *Geschlechter* qui sont présentés comme se livrant des faides, même si dans la pratique il en va tout différemment¹⁷.

L'entretien de l'identité du *Geschlecht*, passant entre autres par la faide et l'exclusion successorale des autres groupes de parenté, pouvait ainsi apparaître comme contradictoire [543] avec une organisation collective de l'aristocratie : les intérêts lignagers pouvaient saper l'action collective et aller ainsi à l'encontre des intérêts de « la noblesse ». Il apparaît dès lors rigoureusement logique que l'évolution de la représentation de l'identité féminine en direction d'une fonction d'articulation matrimoniale des *Geschlechter* ait été contemporaine des premières ligues et aussi des premières sociétés de noblesse, qui prévoyaient toutes dans leurs statuts des procédures d'arbitrage des conflits – mais jamais la suppression de la pratique de la faide, essentielle à la reproduction du pouvoir seigneurial¹⁸.

Si toutefois on observe dans les décennies suivantes un phénomène d'atténuation discursive de l'appartenance au *Geschlecht*, du moins par rapport à l'appartenance à l'*Adel*, ce pourrait être un signe de ce que l'articulation pratique et symbolique, mise en place vers 1400, de l'appartenance lignagère et de l'action collective était insuffisante et a donc dû être intensifiée. En tout cas, il semble que les princes aient saisi (d'autant plus aisément qu'ils appartenaient au même univers mental) où était le point faible de l'aristocratie qui commençait à leur tenir tête. On les voit ainsi au XV^e siècle jouer ostensiblement en faveur de la dimension sociale du *Geschlecht*¹⁹, que ce soit en favorisant des pratiques successorales agnatiques (dès la fin des années 1430, semble-t-il), ou une transmission des offices en partie héréditaire dans les faits – mais pas de droit, ce qui contraignait les nobles à des courbettes –, ou encore en organisant des sociétés de noblesse apparemment communautaires mais en fait conçues comme un seul et même *Geschlecht* symbolique.

Bref, tout semble indiquer que les princes ont joué le *Geschlecht* contre l'organisation collective, qu'ils ne pouvaient attaquer de front en raison de l'appui qu'ils attendaient de l'aristocratie contre les villes. L'intensification de la pression princière au début du XV^e siècle s'est en effet également fait sentir au niveau urbain, et les tensions ont notablement cru dans les années 1430 avant d'éclater à la fin des années 1440. C'est dans ce contexte complexe que l'aristocratie a fait sienne la notion d'*adel*, dont les heurts entre villes et aristocratie vers 1450 ont assuré la diffusion, et dont l'aristocratie elle-même a fait un usage discursif offensif, non seulement contre les citadins, mais aussi face au prince, à la fois en s'appropriant la définition des modes d'appartenance à l'*Adel* et en s'efforçant d'ancrer les princes au sein de l'*Adel*.

Résultat : la sociogenèse de la noblesse en Haute-Allemagne à la fin du Moyen Âge

Le terme *adel* devient à partir des années 1440 le point de référence essentiel de l'aristocratie, chaque noble n'étant désormais plus qu'un membre du groupe – mais moins en vertu de sa naissance que du mariage de ses parents (et, pour ce qui est de la participation aux [544] « tournois des quatre nations », de son propre mariage), alors que le terme véhiculait traditionnellement une idée de qualité sociale intrinsèque, fondée sur l'origine. Le terme

16. Cf. mon article « Das Geschlecht... », p. 299-317.

17. Cf. mon article « *Das sy sich mitt der besstenn gewarsamig schicken, das sy durch die widerwertigenn Franckenn nitt nidergeworffen werdenn*. Überlegungen zum sozialen Sinn der Fehdepraxis am Beispiel des spätmittelalterlichen Franken », *Strukturen der Gesellschaft im Mittelalter – Interdisziplinäre Mediävistik in Würzburg*, Dieter Rödel, Joachim Schneider (dir.), Wiesbaden, 1996, p. 140-167, ainsi que *La noblesse...*, chap. 11.

18. C'est sans doute ce qui fait une des différences essentielles avec les « paix châtelaines » (*Burgfrieden*) qui existent au moins dès la fin du XIV^e siècle dans les paréries et sans doute bien plus tôt : elles instaurent une « paix », donc interdisent l'agression entre membres et entre fidèles de membres, et non une simple procédure d'arbitrage (*Austrag*). En revanche, au XV^e siècle, on voit apparaître des paréries qui prévoient explicitement l'*Austrag*, comme si elles s'alignaient sur les ligues et sociétés.

19. Cf. mes articles « Die Erfindung... », p. 335-340, 346-350, et « À quoi sert le service de l'État ? Carrières, gains, attentes et discours dans l'aristocratie franconienne à la fin du Moyen Âge », *Les Serviteurs de l'État au Moyen Âge. XXIX^e congrès de la S.H.M.E.S. (Pau, 1998)*, Paris, 1999, p. 229-247.

s'oppose directement à *die stet* (« les villes ») et entretient avec *die fursten* (« les princes ») des rapports ambigus.

La portée sociale de ce changement lexical et sémantique est précisée par l'observation des autres changements qui l'accompagnent. D'une part s'impose pour les hommes, dans la seconde moitié du XV^e siècle, la référence au tournoi : les hommes réalisent et manifestent leur appartenance à la noblesse par cette pratique, organisée fondamentalement par les sociétés de noblesse. Il s'agit là en effet d'une pratique collective qui permet d'une certaine manière de se compter et de faire bloc, de se positionner face aux citadins et de présenter un groupe dans lequel les différences de fortune n'ont aucune importance (au contraire de ce qui se passe en ville). La représentation des défunts nobles en tournoyeurs est ainsi parfaitement congruente – sa généralisation *après* la fin des « tournois des quatre nations » étant en outre le signe de ce que le tournoi est devenu une référence mythique de la noblesse, dont la sociogenèse a été ainsi dépouillée de son caractère historique²⁰. Toutefois, l'accès au tournoi étant fonction de la preuve de quatre quartiers de noblesse, d'un mariage au sein du groupe noble et d'une sélection symboliquement réalisée par les femmes, on peut en déduire que la participation au tournoi, donc la qualité de noble, était fonction de l'intégration au sein du groupe noble, et notamment de l'intégration matrimoniale.

On perçoit ainsi, d'autre part, le rôle central accordé au mariage : c'est la qualité de celui-ci, et non de la naissance, qui importe pour la détermination de l'appartenance au groupe noble – et l'on ne trouve d'ailleurs aucune référence, dans le discours nobiliaire, au sang, à la « race », etc. La dimension matrimoniale de l'appartenance à la noblesse conduit à une relation d'exclusion (ce qui ne signifie pas opposition) avec le discours sur l'appartenance au *Geschlecht*, d'où l'absence de combinaison lexicale des termes *adel* et *geschlecht*. Elle confère également aux femmes mariées un rôle central d'articulation « horizontale » des *Geschlechter* (dont les hommes se réservent la reproduction « verticale »), qui se manifeste par leurs sceaux, leurs tombeaux, leur anthroponymie, les rituels encadrant le tournoi. Ainsi structurée, l'*Adel* rend possible la reproduction seigneuriale à la fois au niveau local (celui de l'exercice concret du pouvoir seigneurial) et au niveau global (celui de la cohésion générale de l'aristocratie) – et l'adoption pour les défunts nobles d'une figuration en tant que noble (tournoyeur, avec quatre écus) et non plus en tant que membre du *Geschlecht* paternel manifeste clairement la stabilité de la double construction discursive : ce changement n'affecte en effet en aucun cas la force d'intégration du *Geschlecht*, qui poursuit son chemin sémiotique et naturalisant.

[545] Au bout du compte, l'*Adel* et le *Geschlecht* ont pris un tel aspect « naturel » que même d'excellents historiens s'y sont laissés prendre, oubliant qu'il s'agissait de représentations, de constructions discursives élaborées dans un contexte historique précis et destinées avant tout à perpétuer le pouvoir seigneurial de l'aristocratie, en produisant de la cohésion en dépit des conditions locales de son exercice et donc des divergences ponctuelles d'intérêts. Moyennant quoi l'historien, en reprenant ces catégories de discours comme s'il s'agissait d'objets naturels, appose un sceau de scientificité sur ces mythes sociaux, contribuant par-là même à la poursuite de leur efficacité. C'est cette efficacité sociale des discours et représentations qu'entend montrer le présent texte, tout comme la nécessité de distinguer soigneusement entre les taxinomies indigènes et nos propres catégories d'analyse.

Joseph MORSEL

20. Les hérauts du début du XVI^e siècle ont ajouté leur pierre à cette opération de gommage de leur caractère historique en écrivant une histoire des tournois qui plaçait les « tournois des quatre nations » dans une suite à peu près continue de tournois dont le premier remontait au X^e siècle – et donc la « noblesse tournoyeuse » aussi. Sur l'importance de l'amnésie collective comme condition de la perception du groupe en tant qu'objet « naturel », cf. BOLTANSKI, *Les cadres...*, p. 58-59.